



Montreuil, le 21 février 2023

## **Dans les EPST**

### **Où sont les milliards de la LPR ?**

En 2020 le Président Macron avait annoncé pour la recherche « *un effort inédit depuis l'après-guerre* », et tous les partisans de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) renchérisaient sur les 5 Md€ en 10 ans.

Trois ans après que le Président découvrait « *le caractère vital de la recherche scientifique et la nécessité d'investir massivement pour le long terme* », où est cet investissement massif ?

**En tout cas pas dans les poches des personnels**, qui comme les autres fonctionnaires et agents de l'Etat, subissent une baisse drastique de leur pouvoir d'achat et des mesures qui sont loin de compenser cette baisse. Ils ont aussi vu la mise en œuvre de la vraie promesse de la LPR : l'aggravation de la politique de financement sur projets, avec son corollaire, l'augmentation de la part des contractuels au détriment de l'emploi sous statut (comme fonctionnaire d'Etat), en cohérence avec la loi de transformation de la fonction publique.

**Pas non plus dans l'immobilier**, vu les ventes du patrimoine de l'État et un sous investissement chronique dans les bâtiments existants :

- Après avoir laissé les personnels dans l'incertitude sur l'avenir du site IRD de Bondy, le gouvernement, suite à un rapport IGESR/IGAE, a annoncé en fin d'année 2022 la fermeture complète du site, le seul site IRD de la région parisienne.
- Sur décision interministérielle, une partie importante du site du CNRS de Meudon-Bellevue va être vendue alors que les conséquences, comme indiqué dans la déclaration FSU, Ferc CGT, UNSA, Sgen CFTD, Sud, FO ESR, au CSAMESR du 10 février, sont catastrophiques pour certaines activités, notamment concernant la Division Technique de l'INSU.
- Les personnels (une quarantaine) du service central du traitement de la dépense (SCTD) du CNRS à Nancy sont installés depuis des années dans un bâtiment qui n'a pas été conçu pour accueillir du personnel. Cet hiver, cela s'est encore dégradé, le froid s'est installé. Des températures entre 11,8°C et 14°C sont périodiquement relevées le matin et consignées dans le registre de santé et sécurité au travail. Les personnels se sont équipés à leur frais en vêtements chauds et petits matériels. A ce jour, aucune mesure sérieuse n'a été prise par la direction du CNRS ; comme le disent les personnels concernés « *les conditions de travail peuvent être assimilées à de la maltraitance vis-à-vis des agents* ». Qu'attend le CNRS pour agir ?

Les problèmes de difficultés de chauffage se généralisent dans de nombreux établissements, sous couvert de « sobriété énergétique ». De qui se moque-t-on ? Il faudrait retourner à l'âge des cavernes pendant que des centaines de milliards vont aller au budget de la défense ?

## **Des milliards... principalement pour casser les structures de la recherche publique**

La réalité des milliards annoncés, c'est toujours plus de budget pour l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et toujours moins pour la plupart des activités de recherche. Sans parler des heures perdues à monter des dossiers pour avoir une chance de pouvoir financer ses recherches.

### **France 2030 et les PEPR**

Dans le cadre de France 2030 (qui poursuit les PIA), les tutelles ont mis en place les programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR). La distribution de ces financements par les pilotes des programmes comme le CNRS a lieu sans véritable contrôle scientifique et encourage le conformisme, les dotations n'allant qu'aux seuls labos dont les thématiques sont jugées concordantes avec l'affichage demandé sur les défis sociétaux, en réalité les besoins et attentes des entreprises privées.

L'inventivité du gouvernement pour torpiller la liberté de recherche et l'évaluation par les pairs n'a pas de limite.

### **Mission Philippe Gillet**

La ministre, Madame Retailleau, a missionné Philippe Gillet sur « *les évolutions de l'écosystème national de la recherche et de l'innovation* », il s'agit justement de « *poursuivre et renforcer ce qui a été mis en place à travers les PEPR* ». Et dans cette logique la lettre de mission met en avant la « *notion d'agences de programmes* ».

La transformation des organismes de recherche nationaux en agences de moyens ou maintenant de programmes est dans les tiroirs depuis 2008-2009, il s'agit d'avancer dans cette direction en s'appuyant sur les PEPR et, au nom de la « simplification », de « *reconnaître le rôle de chef de file des universités à l'échelle d'un site* ». Ce serait la régionalisation/territorialisation de la recherche !

A ce stade, il ne serait pas question d'évolution du statut des personnels. Il est vrai que si la logique de la LPR allait à son terme, les droits statutaires ne concerneraient qu'une toute petite minorité des personnels. Mais qui peut croire qu'il n'en sera pas question, que ce soit pour les personnels de soutien et de support, qui doivent être mutualisés toujours plus, ou pour les concours nationaux de chercheurs, si la gestion des laboratoires est déléguée aux universités ?

Il est temps de mettre un coup d'arrêt à cette politique, d'abroger la LPR et de revenir à une politique de la recherche publique basée sur la liberté de recherche et l'évaluation par les pairs, ainsi que sur des organismes de recherche opérateurs de recherche nationaux d'un côté, et des universités de l'autre, dont les personnels sous statut se retrouvent et travaillent librement ensemble dans des unités mixtes de recherche.

Ce gouvernement s'en prend à la recherche publique comme il s'en prend à nos retraites. Pour y mettre un coup d'arrêt, FO ESR vous invite à répondre à l'appel des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse à durcir le mouvement, repris par les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche avec le mot d'ordre :

**Le 7 mars, mettons les établissements universitaires et les organismes de recherche à l'arrêt !**

**FO ESR appelle les personnels à préparer la grève à partir du 7 mars, à participer aux réunions et AG pour organiser le blocage du pays afin de faire reculer Macron et son gouvernement sur leur « réforme » des retraites, et ouvrir la voie à la satisfaction de toutes les revendications !**